Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 10

Artikel: Les caractéristiques de l'économie énergétique suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848782

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tout en exprimant aux anciens dirigeants et collaborateurs du Service suisse des ondes courtes notre très reconnaissante admiration pour le travail éclairé qu'ils ont accompli, d'évoquer un aspect de notre activité qui, parce que les temps et les mœurs ont changé, a bien perdu de son attrait, mais qui a joué naguère un rôle prépondérant dans les relations de notre station avec ses auditeurs: la présence «sentimentale» de la voix de la Suisse. Cette présence sentimentale a permis à nombre de nos compatriotes, en des jours bien sombres de l'histoire du monde, de mieux supporter (sinon d'oublier) que les frontières étaient hermétiquement closes. Aujourd'hui, cette liaison sentimentale porte à sourire.

Nous sourions, nous aussi, mais point par dérision. Notre sourire est celui de l'amicale complicité avec tous ceux qui, fidèlement, où qu'ils se trouvent, restent attachés à la radio suisse. Sans eux, nous n'existerions plus; avec eux, nous pouvons envisager l'avenir au service de tous nos auditeurs.

Joël Curchod

Les caractéristiques de l'économie énergétique suisse

Les particularités de l'économie énergétique suisse découlent aussi bien de la situation naturelle de notre pays, en particulier de sa géographie et de son climat, que des caractéristiques économiques et sociales particulières à notre nation. Les traits caractéristiques de notre économie énergétique concernent donc non seulement les différents agents énergétiques et les différents échelons de notre approvisionnement, mais encore toute l'organisation et les problèmes généraux du secteur de l'énergie en Suisse.

Dans cet ordre d'idées, il est nécessaire de relever le caractère explosif de la croissance de notre consommation d'énergie au cours de ces dernières années, qui a pratiquement quadruplé depuis 1950, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel de 6% environ. En chiffres absolus et exprimée en tonnes équivalentes de pétrole, la consommation globale d'énergie de la Suisse a passé de 4,2 millions de tonnes en 1950 à environ 16 millions de tonnes en 1974.

Si l'on considère la répartition de nos besoins globaux entre les différents agents énergétiques, on remarque immédiatement la forte prépondérance des produits pétroliers. Le tableau ci-après montre la couverture des besoins énergétiques de la Suisse en 1974:

Pétrole	77,4%
Electricité	17,2%
Gaz naturel	2,2%
Charbon	1,9%
Bois	1,3%
	100,0%

Manifestement, les particularités physiques différentes des agents énergétiques mentionnés plus haut n'influencent pas seulement le volume de la demande, mais encore la façon dont ils sont distribués, c'est-à-dire l'organisation de leur distribution aux consommateurs. Les combustibles et les carburants liquides possèdent une teneur en énergie très élevée, tout en offrant de gros avantages de manutention pour leur transport, leur stockage et leur utilisation. Cet important domaine des agents énergétiques faciles à stocker, à transporter et à commercialiser se révèle particulièrement adéquat pour le développement d'une organisation basée sur une économie de marché et constitue pour cette raison un rayon d'action idéal pour le secteur privé de l'économie énergétique. L'approvisionnement en bois et en charbon, agents énergétiques qui possèdent les mêmes qualités que les combustibles et les carburants liquides, à l'exception des facilités de manutention, repose également en grande partie sur un système de distribution axé sur l'économie privée.

Dans le domaine des agents énergétiques difficilement stockables, le gaz et l'électricité, qui sont en conséquence des énergies liées à un réseau, l'influence des pouvoirs publics est très forte. En ce qui concerne l'électricité, la distribution repose pratiquement en exclusivité entre les mains des communes, alors que ce sont des agents régionaux, cantonaux ou appartenant même au secteur de l'économie privée qui interviennent au niveau de la production de l'énergie et de son transport. On constate une situation analogue dans le secteur du gaz, dont la plus petite unité est constituée par le service communal du gaz.

Dans ce secteur, ce sont presque exclusivement les pouvoirs publics qui assurent la production, le transport et la distribution.

Pour comparer les caractéristiques de l'offre d'énergie, telles qu'elles ont été décrites ci-dessus, à celles de la demande, il est indiqué de considérer non seulement les différents agents énergétiques, mais encore la forme prise par l'énergie utilisée (l'énergie «utile»). En effet, ce dont a besoin le consommateur ou l'utilisateur final de l'énergie, ce n'est en fin de compte ni d'huile de chauffage, ni d'électricité ou de gaz, mais de chaleur, de travail mécanique, d'énergie chimique ou de lumière. En prin-

cipe, tous les agents énergétiques primaires ou secondaires peuvent produire de la chaleur. Le fait que la part de loin la plus importante de l'énergie consommée soit destinée précisément à la production de chaleur revêt une importance décisive.

En 1974, cette part était de 78% de l'ensemble de l'énergie utile, dont 60% furent destinés au chauffage de locaux résidentiels et industriels, alors que le solde de 40% était utilisé pour la cuisson et dans les processus industriels. Ceci signifie que presque la moitié de la consommation globale d'énergie est destinée au chauffage des locaux. La part du travail mécanique, c'est-à-dire avant tout des transports, mais aussi des machines et appareils industriels et domestiques, se montait à 18% de l'ensemble de l'énergie utile, 3,8% seulement étaient consommés comme énergie chimique, alors que seulement 0,2% de l'énergie utile était destiné à l'éclairage. Cette analyse montre donc clairement que la base stratégique d'une politique énergétique suisse consiste à déterminer la quantité de chaleur qui doit être produite en principe par chacun des agents énergétiques.

Quant aux différents consommateurs d'énergie, on peut constater que l'industrie consomme en chiffres ronds un tiers de l'énergie globale, les deux autres tiers revenant aux ménages, à l'artisanat et à l'agriculture. En d'autres termes, une proportion très importante de la consommation d'énergie est déterminée par le comportement personnel de chaque individu.

D'une comparaison avec l'étranger, on peut tirer des caractéristiques valables pour l'économie énergétique suisse. Dans cette optique, il faut mentionner en tout premier lieu la forte dépendance de l'étranger de notre approvisionnement en énergie. Les forces hydrauliques et le bois constituant pratiquement nos uniques sources



Centrale nucléaire de Mühleberg BE.

indigènes d'énergie, notre approvisionnement en énergie dépend pour environ 85% de l'étranger. Cette situation soulève non seulement des problèmes de politique d'approvisionnement, mais prend encore une importance particulière si l'on considère ses répercussions sur notre balance des paiements.

En résumé et d'une façon très schématique, on peut constater que l'économie énergétique suisse est caractérisée par les particularités suivantes:

- une croissance explosive de la consommation d'énergie depuis 1950,
- la part prépondérante du pétrole dans l'approvisionnement global en énergie
- la part prépondérante de l'énergie utile constituée par les besoins en chaleur
- l'importance de la consommation individuelle
- la forte dépendance de l'étranger de l'approvisionnement en énergie
- la prédominance du secteur privé dans les activités d'approvisionnement en énergie aisément stockable (pétrole, charbon et bois), et le rôle prépon-

- dérant des pouvoirs publics dans l'approvisionnement en énergie de réseau (électricité et gaz), ainsi que
- une consommation d'énergie par habitant relativement faible en comparaison avec les autres pays de même niveau de développement.

Nos problèmes actuels d'approvisionnement en énergie proviennent en majeure partie de ces traits particuliers. La croissance explosive de la consommation d'énergie depuis 1950 a conduit notre approvisionnement en énergie à une dépendance croissante envers l'étranger et l'a ainsi rendu toujours plus vulnérable. Il a également atteint le seuil critique audelà duquel toute charge supplémentaire de l'environnement, due à la production d'énergie, sa distribution et sa consommation, est mise en question. L'énergie ne pourra réellement contribuer au bien-être et à l'amélioration de la qualité de la vie que dans la mesure où elle sera disponible en quantité suffisante pour notre économie nationale, et ceci dans une mesure écologiquement supportable.